

## **STATUTS... CTPM... DISONS LE VRAI !**

Quand le Ministère décide de publier des modifications des décrets statutaires des certifiés, agrégés, PLP, CPE, PEGC, COPSY, PE, PEPS, il doit soumettre pour avis son projet au CTPM (Comité Technique Paritaire Ministériel). Cela vient d'être fait récemment.

Mais quelle surprise ! Les votes à ce CTPM ont été plus qu'étonnants !

En effet, nous avons cru comprendre que certaines organisations s'étaient exprimées depuis des mois CONTRE la « mastérisation » si on lisait leurs écrits et les actions multiples développées. Alors, nous étions persuadés que lors de ce CTPM, reporté, on allait voir ce que l'on allait voir !!! Et là, un gros FLOP ! Incroyable !!!

Nous découvrons que la FSU s'est exprimée en « abstention » (ce qui ne veut pas dire NON... mais OUI MAIS !) sur la majorité des projets proposés ! Abstention pour les Agrégés, les Certifiés, les CPE, par exemple !

Là au moins, c'est clair, il y a de « l'embrouille » dans l'air, de la collusion pour des motifs inavoués qu'on aimerait bien connaître ! Et chacun pensera : mais que négocient-ils en douce ? Et de nombreux militants sincères et convaincus vont être choqués.

Mais le SNETAA-eiL n'est pas étonné par cette attitude contraire à celle des militant(e)s et adhérent(e)s qui voulaient « en découdre » ; qu'ils assument leurs contradictions quelles que soient les motivations exprimées.

Par contre, le SNETAA-eiL, exprime sa totale réprobation sur l'attitude de la FSU quant il s'est agi de voter sur le projet de décret concernant les PLP.

Là, la FSU a voté CONTRE ! Mais qu'est-ce qui peut avoir justifié un vote en « CONTRE » au lieu de « ABSTENTION » ? En effet, en matière de « mastérisation » pour les PLP le projet était comparable aux autres corps ! Mais déjà, peut-être, n'ont-ils pas supporté que des collègues de matières professionnelles puissent être titularisé(e)s alors qu'ils n'ont qu'un CAP ? (mais c'est une réalité de nombreux métiers couvrant de nombreux diplômes où rien d'autre n'existe : quel mépris pour ces disciplines où le titre de « MOF » (meilleur ouvrier de France) existe, par exemple ! Et qu'ont-ils contre les Poissonniers, les Soliers Moquettistes, les Conducteurs routiers, les Podo-orthésistes, les Prothésistes dentaires, les Boulangers, les Bijoutiers, les Coiffeurs...). Le SNETAA est outré d'un tel mépris !

Mais ce n'est pas tout !

Nous avons totalement compris ce qui a surtout motivé leur vote « Contre ». Il y avait en plus, par rapport aux autres décrets, dans le statut des PLP à modifier un article qui prévoit de permettre aux PLP d'enseigner en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et en Licence Professionnelle ! Vous imaginez leur fureur !

Et là, c'était trop pour eux, cet acquis du SNETAA ! Il fallait s'y opposer ! Quel mépris pour les PLP !!! Ils ont voté contre !!! N'oubliez pas !

Le SNETAA avait déjà connu leur attitude inacceptable, il n'y a pas longtemps quand les mêmes ont voté « CONTRE » lorsque le SNETAA avait obtenu les 18 h hebdomadaires pour tous les PLP.

Comme ils avaient combattu la création du Baccalauréat professionnel en Lycée Professionnel (et pourtant, il a vraiment réussi ; merci SNETAA !).

Ils ont de la constance, les bougres, contre les évolutions du corps des PLP.

Mais c'est proprement scandaleux !

Collègues PLP, ayez cette mémoire de ce mépris !

Faites confiance au SNETAA qui a fait avancer le statut des PLP depuis des décennies, vous le savez !

Renforcez-le, rejoignez-le si vous n'y êtes pas encore, car c'est avec le SNETAA et aucun autre que la défense et la promotion de l'enseignement professionnel public et laïque et de ses personnels ont progressé et progresseront.

Christian Guérin.

The logo for SNETAA e.i.l. features the word 'snetaa' in a lowercase, rounded, sans-serif font. Each letter is a different color: 's' is purple, 'n' is orange, 'e' is pink, 't' is purple, 'a' is orange, and 'a' is pink. Below the final 'a' is the text 'e.i.l.' in a smaller, purple, lowercase, sans-serif font.